

FORMATION DIPLOMANTE DE NIVEAU IV
BPJEPS ACTIVITÉS DE LA FORME
Animateur.trice sportif.ve
Cours Collectifs / Haltérophilie-Musculation

Intitulé de la formation :

BPJEPS : Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport
Spécialité : Educateur Sportif
Mention : Activités de la Forme

Code RNCP : **28576**

Codes CPF : Cours Collectifs : **241146** Haltérophilie / Musculation : **241147**

Résultat attendu :

Diplômant Certifiant Habilitant

Remarque : Accessible en VAE : oui non

Si non diplômé, certifiant ou non habilitant :

Attestation de capacité Attestation de compétences (comp. clés et animation)
 Passeport formation Attestation de suivi ou de présence Validation modulaire

Responsable et contact :

Nom de l'organisme responsable : PSL 76
Siret : **383 862 273 00059**
Adresse : **2 rue d'Alembert**
Code Postal / Ville : **76140 - Le Petit-Quevilly**

Nom du responsable pédagogique : **Agnès LALAY**
Téléphone : **02 35 58 07 50**
Courriel : agnes.lalay@profession-sport-loisirs.fr

Description :

Métier visé

Exercer les fonctions d'animateur-trice sportif-tive des métiers de la forme dans des structures du secteur marchand (entreprises) ou non marchand (associations, collectivités).

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le titulaire du BPJEPS AF devra être capable de :

- Conduire un projet d'animation ;
- Assurer l'encadrement de groupes et la conduite d'actions d'animation en toute sécurité ;
- Participer au fonctionnement, à l'organisation et à la gestion des activités de la structure ;
- Participer aux actions de communication et de promotion de la structure ;
- Participer à l'entretien et à la maintenance du matériel et des installations.

Activités liées aux options :

- **Option "Cours Collectifs"** : encadrer les activités des cours collectifs avec ou sans musique dans le cadre des activités cardio-vasculaires à partir de techniques telles que LIA, STEP, aérobic, etc. ou dans le cadre d'activités de renforcement et d'étirements musculaires
- **Option "Haltérophilie - Musculation"** : encadrer les activités d'haltérophilie et de musculation (machines, barres, haltère, etc.), les activités de cardio-training (ergomètres, etc.) et les activités de récupération (étirement, relaxation, etc.)

Programme :

- | | |
|--|--------|
| • Compétences transversales | 98.5 h |
| ○ Savoir être et posture professionnelle | |
| ○ Prérogatives professionnelles - EPMSP | |
| ○ Se préparer à l'entrée dans la vie professionnelle | |
| • Culture professionnelle | 126 h |
| ○ Connaître l'environnement professionnel | |
| ○ Communiquer en situation professionnelle | |
| ○ Maitriser la méthodologie de projet | |
| ○ Maitriser la réglementation des APS | |
| ○ Réaliser et structurer une recherche | |
| ○ S'informer et être en veille | |
| • Pédagogie de l'animation en cours collectifs, haltérophilie et musculation | 142 h |
| ○ Connaître les besoins physiologiques et psychologiques des publics | |
| ○ Maitriser les connaissances scientifiques (anatomie) | |
| ○ Préparer, conduire et évaluer un cycle d'animation (collectif et individuel) | |
| ○ Adapter sa posture aux publics | |
| • Compétences techniques de la mention et pratique personnelle | 274 h |
| ○ Forme : | |
| ▪ suivi de cours cardio-vasculaires | |
| ▪ renforcement et étirement musculaires | |
| ▪ utilisation des différents matériels | |
| ○ Haltérophilie - Force : | |
| ▪ les différentes techniques de force en toute sécurité | |
| ▪ Haltérophilie | |
| ▪ Utilisation des différents matériels | |
| • Compétences transversales (numériques et insertion prof.) | 49 h |

Méthodes et outils pédagogiques :

Méthodes :

L'individualisation de l'accompagnement : cette démarche s'appuie essentiellement sur l'analyse des pratiques par le stagiaire lui-même, analyse devant lui permettre de construire sa propre identité professionnelle.

L'individualisation des contenus : du fait des échanges, des observations en séance, et des évaluations formatives, les formateurs et les stagiaires pourront adapter en partie les objectifs et contenus de la formation à leurs propres besoins.

Pédagogie par objectifs : centrée sur le stagiaire, elle s'adapte au rythme et au niveau de chacun. Cette démarche de co-construction d'un parcours d'apprentissage individualisé favorise l'adhésion et l'appropriation du parcours de formation.

Les stagiaires du BPJEPS Activités de la Forme alternent cycles de formation en centre et stages en entreprise, l'objectif étant de se rapprocher au plus près des besoins des structures et donc de développer l'adaptabilité à l'emploi.

Cette formation permet de garantir le développement d'une véritable identité professionnelle en lien avec la spécialité choisie, 50% du parcours de formation se déroulant dans une structure (association ou entreprise) ayant une activité en relation directe avec la spécialité du BPJEPS.

Outils pédagogiques utilisés :

- le référentiel de certifications permet de séquencer les apprentissages,
- le projet d'animation propre à chaque stagiaire,
- le livret de suivi et de liaison : outil d'échanges entre le stagiaire, son tuteur et le formateur, il permet d'assurer le suivi du parcours de formation et le suivi de l'alternance.
- le livret des tuteurs : il présente la formation, les modalités d'évaluation certificatives et les grilles correspondantes. Ce livret rappelle le déroulement de la formation en entreprise ainsi que le rôle du tuteur.
- Les outils de FOAD / e-learning : réalisation de cours par l'intermédiaire de la plateforme foad de Psl 76, appropriation d'une culture professionnelle par le biais de ressources en ligne, utilisation d'outils collaboratifs comme Slack et Google Drive Pro.

Modalités de validation :

Les candidats doivent valider les EPMS et les 4 unités capitalisables (UC) pour se voir attribuer le BPJEPS.

UC 1 et UC 2 : Epreuve de projet

- Production d'un dossier explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation sportive dans la structure d'alternance - Soutenance professionnelle.

UC 3 : épreuve pédagogique en structure d'alternance

- Production d'un document présentant un cycle d'apprentissage lié à l'option du candidat et conduite d'une séance d'animation en lien avec le dossier présenté

UC 4 : démonstration technique et conduite d'une séance

Conditions d'admission :

Modalité de recrutement :

- | | |
|---|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Admission après entretien | <input type="checkbox"/> Admission sur concours |
| <input checked="" type="checkbox"/> Admission après test | <input checked="" type="checkbox"/> Admission sur dossier |
| <input checked="" type="checkbox"/> Admission après visite médicale | <input type="checkbox"/> Admission sans condition particulière |

Pré-requis :

- Avoir un niveau à l'écrit équivalent à celui du Baccalauréat
- Etre titulaire du PSC 1 ou de l'AFPS (ou du PSE 1/ PSE 2 / AFGSU 1 ou 2 / STT en cours de validité)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des "activités de la forme" datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation
- Satisfaire aux tests techniques (TEP)

Tests d'Exigences Préalables (TEP)

- Commun aux deux options : **test navette "Luc Léger"** : palier **7** réalisé pour les femmes (atteinte du palier 8) / palier **9** réalisé pour les hommes (atteinte du palier 10)
- Option "Cours Collectifs" : **suivi de cours de 60 minutes** avec trame d'enchaînement imposée (voir l'annexe IV A de l'arrêté pour connaître le détail de cette épreuve)
- Option "Haltérophilie - Musculation" : **démonstration technique** Squat - Traction - Développé Couché (voir l'annexe IV de l'arrêté pour connaître le détail de cette épreuve)

Niveau d'entrée minimum :

- Posséder un niveau III (CAP-BEP) voire un niveau IV (Bac) afin d'être en capacité de produire l'ensemble des dossiers attendus dans le cadre de la formation.

La validation par un prescripteur, du travail engagé par le candidat quant à son projet professionnel, sera un élément supplémentaire pour l'intégration des candidats. Une personne se présentant sans fiche de prescription pourra cependant être convoquée aux tests de sélection.

Adaptation de votre parcours : problème de santé, handicap, restrictions

Notre **référente handicap**, Mélandine PREIRA, est présente pour vous accompagner dans la construction de votre projet, en amont de votre formation, durant les tests de sélection et votre parcours de formation.

- Contactez-la : melandine.preira@profession-sport-loisirs.fr / 02 35 58 16 03

Equivalences :

Votre formation peut prendre en compte vos expériences antérieures et vous pouvez peut-être bénéficier d'allègement d'heures, de prérequis d'entrée en formation ou d'une équivalence d'UC.

- Renseignez-vous : formation76@profession-sport-loisirs.fr / 02 35 58 07 50

Publics :

- | | | |
|--|--|--|
| <input checked="" type="checkbox"/> Formation continue | <input checked="" type="checkbox"/> Formation en apprentissage | <input checked="" type="checkbox"/> CPF Transition prof. CDD - CDI |
| <input checked="" type="checkbox"/> Demandeur d'emploi | <input checked="" type="checkbox"/> Salarié-e | |

Lieu et accès :

Lieux de formation :

Nom et adresse :

- Espace **SESAM** : 72 rue des Martyrs de la Résistance - 76120 Grand-Quevilly
- **ARENE Rouen** : 55 rue Pierre Corneille - 76140 Le Petit-Quevilly

Accès handicapé : oui non

Commentaire : locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Hébergement : oui non

Commentaire :

Restauration : oui non

Commentaire : pour les personnes souhaitant déjeuner sur place, des micro-ondes sont à disposition.

Accès Transport en commun / voiture :

- Métro ligne de métro Georges Braque GD QUEVILLY - arrêt Léon Blum
- Parking : parking gratuit à proximité des locaux

Calendrier et durée :

Date de début : **22 septembre 2022** Date de fin : **11 juillet 2023**

Durée en centre de formation : **689.5 heures**

Durée en entreprise : **647.5 heures**

Remarques :

Formation du lundi au vendredi - de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

Modalités d'entrée / sortie :

Entrées et sorties à date fixe Entrées et sorties cadencées Individualisée

Rythme :

Temps plein Temps partiel Temps partiel possible en cas d'allègement

Personnalisation du parcours :

En groupe (non personnalisable) Individualisé Mixte Modularisé

Information :

PSL 76 : **accueil physique et téléphonique de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00**

Contact : 2 rue d'Alembert, 76140 Le Petit-Quevilly / Téléphone : 02 35 58 07 50

Internet : www.psl76.fr (rubrique « NOS FORMATIONS »)

Dates et lieux d'informations collectives : **se référer à notre site internet**

Inscription :

Clôture des inscriptions TEP pour PSL 76 : 1 mois avant les TEP

- **Date des TEP** : 03.03.22 / 12.05.22 / 30.06.22 / 29.08.22 / 29.09.22

Clôture des inscriptions pour les sélections PSL 76 (2 périodes) :

- **S1** : 13 juin 2022 / **S2** : 16 août 2022

Dossier de candidature accessible sur internet (psl76.fr) : Oui Non

Financement de la formation :

Financement Région : Oui Non

Prise en charge possible (étude au cas par cas) :

- Apprentissage
- CPF - Projet de Transition Professionnelle
- Opérateur de Compétences (OPCO)
- Employeur
- Compte Personnel de Formation (CPF) associé à une prise en charge Pôle Emploi
- Autofinancement

Remarque : n'hésitez pas à contacter PSL 76 pour toute question liée à votre financement.